

Maisons du Monde annonce la réalisation définitive de son refinancement

Mise en place du refinancement

Maisons du Monde (la **“Société”**) annonce ce jour avoir réalisé l’ensemble des opérations de refinancement prévues dans le protocole de conciliation signé le 18 juin 2026, telles que présentées par la Société dans son communiqué de presse en date du 19 juin 2026.

Cette réalisation intervient après l’homologation le 22 juillet 2026 de ce protocole par le Tribunal de commerce spécialisé de Nantes et après l’approbation le 27 juillet 2026 par l’Assemblée Générale des actionnaires de la Société (l’**“Assemblée Générale”**) de l’ensemble des résolutions nécessaires à la mise en œuvre de ce plan, et plus particulièrement de l’augmentation de capital réservée, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, au bénéfice de TIROX S.A.R.L., véhicule d’investissement luxembourgeois (le **“Véhicule d’Investissement”**) constitué par le consortium de nouveaux investisseurs composé d’Alteri Investors et Eicos Investment Group (le **“Consortium”**). La souscription à cette augmentation de capital a été intégralement libérée par voie de compensation avec les créances bancaires rachetées par le Véhicule d’Investissement, et non par un versement en numéraire. Préalablement à l’augmentation de capital réservée, le conseil d’administration a constaté la réalisation de la réduction de capital social motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions décidée par l’Assemblée Générale réduisant ainsi la valeur nominale des actions de trois euros et vingt-quatre centimes d’euro (3,24 €) à un dixième de centime d’euro (0,001 €). A la suite de ces deux opérations le capital social de la Société s’élève par conséquent à un montant de 819 366,15 € divisé en 819 366 150 actions ordinaires.

Comme annoncé par la Société dans son communiqué de presse en date du 19 juin 2026, ce refinancement intervient dans un contexte de dégradation du marché de l’ameublement observée depuis 2021 (inflation, érosion du pouvoir d’achat, crise immobilière) et de concurrence accrue, qui a conduit le Groupe Maisons du Monde (le **“Groupe”**) à ouvrir, le 14 janvier 2026, une procédure de conciliation dans le cadre de laquelle il a recherché un adossement auprès de tiers financiers ou industriels afin d’assurer la continuité de son activité.

Réduction significative de l'endettement du Groupe

La réalisation de ce financement se traduit par une forte réduction de son endettement brut, comme suit :

Endettement brut du Groupe au 31 juillet 2026

Type d'endettement	Montants (en M€)
A – Nouveau financement obligataire sécurisé (New Senior Money) (Tranche 1) ¹	25
B – Endettement senior banques (term loan)	41

(chiffres non audités par les Commissaires aux comptes)

¹Pouvant être complété ultérieurement d'une seconde tranche d'un montant de 7 millions d'euros, soit un total maximum du nouveau financement obligataire sécurisé (New Senior Money) s'élevant à 32 millions d'euros.

L'augmentation de capital réservée permet ainsi d'alléger significativement la dette bancaire du Groupe de 250 millions d'euros (pré-refinancement) à 41 millions d'euros (ligne B du tableau ci-dessus). L'augmentation de capital réservée a consisté en l'émission de 780 176 862 actions nouvelles représentant une dilution de 95,2% des actionnaires existants.

Compte tenu du versement de la première tranche du nouveau financement obligataire sécurisé (New Senior Money) de 25 millions (ligne A du tableau ci-dessus), au 31 juillet 2026, l'endettement financier brut total du Groupe (lignes A + B) s'élève ainsi à environ 66 millions d'euros.

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2025, la trésorerie du Groupe s'élevait à 96,1 millions d'euros. Ce montant sera actualisé au moment de la publication des résultats semestriels de la Société prévue le 25 septembre 2026.

Par ailleurs, les garanties existantes octroyées par le Groupe à ce jour s'élevaient à 24,5 millions d'euros (correspondant principalement à des cautionnements et garanties à première demande au bénéfice de bailleurs). Il est prévu que ces garanties soient étendues d'une enveloppe supplémentaire de 15 millions d'euros d'engagements par signature dans le cadre du refinancement.

Pour plus d'informations sur la description du refinancement, et notamment de ses sûretés associées, le lecteur est invité à se référer aux sections 1.2 « Description de la Restructuration envisagée » et 5.2 « Bilan consolidé de Maisons du Monde sur la période 2021-2025 » de l'attestation d'équité du cabinet Finexsi, au rapport du Conseil d'administration sur la présentation des résolutions à l'Assemblée Générale contenu dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale, ainsi qu'au communiqué de presse relatif au refinancement du Groupe du 19 juin 2026 mis à disposition sur le site Internet de la Société (<https://corporate.maisonsdumonde.com/fr/finance/ag?page=1>; <https://corporate.maisonsdumonde.com/fr/finance/communiques>).

Renforcement des fonds propres et nouvel actionnariat

La réalisation de ce refinancement se traduit également par un renforcement significatif des fonds propres de la Société.

Le Véhicule d'Investissement a déjà procédé à l'apport de 25M€ de nouveaux financements sous forme de *New Senior Money* et la dette bancaire existante acquise par lui auprès des banques partenaires existantes a été intégralement convertie en capital.

Cette conversion, décidée par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 30 juillet 2026 sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale dans sa 17^{ème} résolution, s'est traduite par l'émission de 780 176 862 actions ordinaires nouvelles de la Société (les "**Actions Nouvelles**"), d'une valeur nominale de 0,001 euro chacune, au prix de souscription de 0,28 euro par Action Nouvelle (dont 0,279 euro de prime d'émission), faisant apparaître une décote de 36 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société au 15 juin 2026 (soit le dernier jour de cotation avant la suspension intervenue le 16 juin 2026 jusqu'à l'annonce du projet de refinancement du Groupe), représentant un montant total de souscription - prime d'émission incluse - de 218 449 521,36 euros. Ce prix a été déterminé en tenant compte de la situation financière de la Société, du cours de bourse, des conditions de marché et des négociations avec le Consortium. Les modalités de l'opération, en ce compris le prix de souscription des Actions Nouvelles, ont fait l'objet d'une attestation d'équité rendue par le cabinet Finexsi et mis en ligne sur le site Internet de la Société.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles est prévu ce jour et l'admission des Actions Nouvelles sur Euronext Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, est prévue le 4 août 2026. Les Actions Nouvelles portent jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes déjà négociées sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0013153541.

Les banques participantes mettent par ailleurs à disposition de nouveaux engagements de financement d'un montant de 15 millions d'euros sous la forme d'engagements par signature, et se sont par ailleurs engagées à maintenir et, le cas échéant, renouveler leurs garanties existantes (représentant un montant d'environ 9,1 millions d'euros) pour une période initiale de 2 ans, assortie de 3 options d'extension d'une durée d'un an, chacune sous conditions.

Cette capitalisation entraîne ainsi une nouvelle structure actionnariale, assurant la stabilité de Maisons du Monde. Afin de refléter cette nouvelle structure actionnariale, le Véhicule d'Investissement dispose désormais de deux représentants au sein du Conseil d'administration de la Société, dont la nomination a été décidée par l'Assemblée Générale du 27 juillet 2026.

Dilution et répartition du capital :

À titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur (i) la quote-part des capitaux propres consolidés par action et (ii) la participation d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société avant l'émission des Actions Nouvelles et ne souscrivant pas à celle-ci (*calculs effectués sur la base des capitaux propres sociaux tels qu'ils ressortent d'un résultat non audité au 30 juin 2026*) serait la suivante:

	Quote-part des capitaux propres par action (en €) <i>Base non diluée</i>	Participation de l'actionnaire (en %) <i>Base non diluée</i>
Avant l'émission des Actions Nouvelles	3,024 €	1,00
Après l'émission des Actions Nouvelles	0,411 €	0,048

Répartition du capital pré et post-restructuration :

À la connaissance de la Société, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société, avant l'émission des Actions Nouvelles, était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Teleios Capital Partners LLC	11 290 400	28,81%	11 290 400	29,33%
Majorelle Investments SARL	10 383 129	26,49%	10 383 129	26,98%
FMR LLC (<i>Fidelity et fonds associés</i>)	3 878 300	9,90%	3 878 300	10,08%
Holgespar Luxembourg	2 743 300	7,00%	2 743 300	7,13%
Public ⁽¹⁾	10 894 159	27,80%	10 194 876	26,49%
TOTAL	39 189 288	100%	38 490 005	100%

⁽¹⁾ Cette catégorie inclut 699 283 actions auto-détenues au 31 décembre 2025, au travers du contrat de liquidité et par d'autres moyens.

Après réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Véhicule d'Investissement	780 176 862	95,22%	780 176 862	95,3%
Teleios Capital Partners LLC	11 290 400	1,38%	11 290 400	1,38%
Majorelle Investments SARL	10 383 129	1,27%	10 383 129	1,27%
FMR LLC (<i>Fidelity et fonds associés</i>)	3 878 300	0,47%	3 878 300	0,47%
Holgespar Luxembourg	2 743 300	0,33%	2 743 300	0,34%
Public ⁽¹⁾	10 894 159	1,33%	10 194 876	1,25%
TOTAL	819 366 150	100%	818 666 867	100%

⁽¹⁾ Cette catégorie inclut 699 283 actions auto-détenues au 31 décembre 2025, au travers du contrat de liquidité et par d'autres moyens.

Gouvernance

Afin de refléter la nouvelle structure actionnariale de la Société à l'issue de la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, le Véhicule d'Investissement a obtenu, lors de l'Assemblée Générale, la désignation comme administrateur de la société Alteri Investors LLP, représentée par Monsieur Arnold Vos, et la société Eicos Investment Group LTD, représentée par Monsieur Pierre de Chillaz, sous condition suspensive de la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. Cette dernière ayant été réalisée le 30 juillet 2026, la condition suspensive a été levée et le Conseil d'administration de la Société se compose, à ce jour, de sept membres dont trois administrateurs indépendants.

François-Melchior de Polignac, Directeur Général de Maisons du Monde, a commenté :

« La finalisation de ce refinancement marque le début d'un nouveau chapitre. Avec le soutien de nos nouveaux actionnaires majoritaires menés par Alteri Investors et Eicos Investment Group, nous disposons des ressources pour poursuivre notre transformation et améliorer notre efficacité opérationnelle, tout en continuant d'inspirer nos clients à travers l'Europe. »

Perspectives

La Société va se concentrer pleinement sur ses priorités stratégiques annoncées : efficacité opérationnelle, optimisation des stocks, et génération des économies de coûts mentionnées précédemment. Le Consortium a obtenu une dérogation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique de retrait, et a indiqué qu'il n'envisageait pas de solliciter le retrait de la cote de la Société dans les douze mois suivant la réalisation des opérations de restructuration de la Société.

Documents disponibles

Un document d'information a été préparé pour les besoins de l'admission des Actions Nouvelles aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris conformément à l'annexe IX du règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Document d'Information** »).

Le Document d'Information peut être consulté sur le site Internet de la Société : <https://corporate.maisonsdumonde.com/fr>.

Le Document d'Information ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus et n'a pas été soumis à l'examen ni à l'approbation de l'AMF.

Les investisseurs sont invités à prendre connaissance des informations contenues dans le document d'enregistrement universel 2025 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 juillet 2026 sous le numéro D.26-0512 (le « **Document d'Enregistrement Universel 2025** »), incluant notamment des facteurs de risques relatifs à la Société et ses filiales consolidées, prises dans leur ensemble, et à son activité, décrits au Chapitre 2 « Facteurs et gestion des risques ». Ces risques sont les principaux risques dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la capacité du Groupe à mettre en œuvre sa stratégie, son activité, ses opérations, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. Les risques décrits dans ledit document ne sont pas exhaustifs ; d'autres risques non identifiés ou considérés comme non significatifs ou peu probables à la date du présent communiqué de presse pourraient se matérialiser et avoir un impact défavorable significatif.

Agenda financier

Il est prévu que la Société publie ses résultats semestriels le 25 septembre 2026.

Avertissement : Déclarations Prospectives

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation à investir dans des valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui constituent des « déclarations prospectives », y compris notamment les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les anticipations et convictions actuelles de l'équipe dirigeante et sont soumises à un certain nombre de risques et incertitudes, en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévisionnels évoqués explicitement ou implicitement par les déclarations prospectives. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces énoncés ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date de leur publication et ne donneront lieu à aucune mise à jour ou révision. Pour plus d'informations sur ces risques et incertitudes, vous pouvez consulter les documents déposés par Maisons du Monde auprès de l'Autorité des marchés financiers.

A propos de Maisons du Monde

Maisons du Monde est l'acteur de référence de la maison inspirante, accessible et durable. L'enseigne propose une gamme riche et constamment renouvelée de meubles et d'accessoires de décoration dans une multiplicité de styles. S'appuyant sur un modèle omnicanal hautement performant et un accès direct aux consommateurs, le Groupe réalise plus de 50 % de ses ventes à travers sa plateforme digitale, et opère dans 9 pays européens.

corporate.maisonsdumonde.com

Contacts

Relations investisseurs

Denis Lamoureux

Tel : (+33) 6 46 35 09 95

dlamoureux@maisonsdumonde.com

Relations presse

Pierre Barbe

Tel : (+33) 6 23 23 08 51

pbarbe@maisonsdumonde.com

Michelle Kamar

Tel : (+33) 6 09 24 42 42

michelle@source-rp.com